

lennelle s'il était coupable. S'il répondait *oui*, son affaire était claire. Il était de suite condamné à être pendu, ou écartelé, ou roué vif ou brûlé, selon le crime. Dans ces tems-là, voyez-vous, il y avait une grande variété de peines capitales. La mort se donnait avec variations, au grand plaisir des foules ignorantes et abruties.

*Quenoche.*—Mais si l'accusé n'était pas coupable et répondait *non*, alors je suppose qu'on avait la cruauté de le condamner à travailler toutes sa vie avec les cordes, les marteaux, les scies ou les pinces, selon son métier?

*Bonsens.*—Non, Quenoche. Sur un signe du premier juge, deux ou trois bourreaux s'emparaient du prisonnier, le liaient sur une table, lui plaçaient les pieds entre deux planches serrées par des liens de fer, plaçaient entre les pieds des coins de bois franc, et frappaient un coup de marteau. Le malheureux poussait un cri. On lui demandait alors s'il était coupable; s'il répondait non, on donnait un second coup; les os craquaient; et l'on continuait jusqu'à ce que les pieds fussent complètement écrasés, ou qu'il eût avoué le crime qu'il n'avait peut-être pas commis.

*Quenoche.*—Vous avez qu'à voir! C'est abominable, ce que vous dites-là, monsieur Bonsens. Mais enfin on relâchait sans doute le malheureux.

*Bonsens.*—Oh! pas encore! La justice du bon vieux temps n'était pas si douce que toi, va. On soignait le malheureux qui souvent était épuisé et perdait connaissance; et quand il était suffisamment rétabli, on recommençait la torture et l'on employait les grands moyens. On lui versait du plomb fondu goutte à goutte sur le corps; on le suspendait par les doigts au moyen de petites cordes; on lui entonnait dans la gorge des seaux d'eau glacée; enfin on déployait pour le tourmenter presque autant de génie qu'on en met aujourd'hui à inventer des chemins de fer, des moulins, des instruments d'agriculture.

*Petit Toine.*—Oh! que ça devait être beau à voir, tout ça! Ça devait être bien plus curieux que la pendriche.

*Quenoché.*—Veux-tu te taire, petit monstre. Tenez, monsieur Bonsens, vous me faites frémir. Tenez, j'é suis tout en nage! Il me semble que les genoux me craquent et que j'ai du plomb dans le gosier. Avez-vous pas un petit coup de wisky à

me donner pour me remettre? mais que font-ils enfin du prisonnier, ces brigands de juges?

*Bonsens.*—Si l'accusé finissait, à force, de douleur, par avouer, ils le condamnaient à mort puisqu'ils le considéraient comme coupable. S'il n'avouait pas, ils le condamnaient à mort comme obstiné, et ils tranquillisaient leur conscience en se disant que si le prisonnier n'avait pas commis le crime porté contre lui, il pouvait bien en avoir commis d'autres plus graves. Les bourreaux et les juges croyaient alors avoir rempli fidèlement leur devoir et avoir été justes. C'était la loi.

*Quenoche.*—Vous avez qu'à voir! Je commence à vous comprendre, M. Bonsens. En effet, ce que l'on regarde aujourd'hui comme juste peut-être vu comme atroce demain. Mais ces affreuses cruautés devaient, il me semble, soulever le dégoût et l'indignation des honnêtes gens, des bons cœurs.

*Bonsens.*—Sans doute. Mais il y avait alors, comme de tout temps je pense, des gens peut-être honnêtes au fond, mais à vues étroites ou intéressées qui croient que l'humanité ne peut faire un pas sans tomber dans un abîme. Il y a eu de tout temps des conservateurs qui ont appelé révolutionnaires et gens dangereux pour la société ceux qui voulaient adoucir les mœurs, et diminuer les différends qui séparent les hommes. Les premiers qui ont écrit ou parlé contre la torture, dont la seule idée nous révolte aujourd'hui, furent traités de visionnaires, de gens sans principes, qui voulaient renverser l'ordre établi. Les conservateurs de l'ancien empire romain ont de même envoyé aux supplices les plus épouvantables, livrés aux bêtes féroces par milliers, les premiers chrétiens qui se réunissaient en secret pour se communiquer la bonne nouvelle que les hommes étaient tous frères, que les pauvres étaient les enfants de Dieu, qu'il fallait aimer son prochain comme soi-même, se secourir mutuellement, maximes chrétiennes qui ne faisaient pas l'affaire de ces grands conquérants d'alors qui tenaient dans l'esclavage tous ceux qui étaient trop faibles pour leur résister. Mais en fait de justice, l'humanité chrétienne a fait bien d'autres progrès. Autrefois on brûlait tous ceux qu'on ne comprenait pas. Ainsi on condamnait à mort pour magie et sorcellerie des gens qui probablement faisaient